

## Compte rendu

---

### Ouvrages recensés :

*La Contrattazione collettiva in Italia (1945-1977)*, a cura di Bruno Veneziani, Bari, Cacucci editore, 1978, 343 pp.

*Democrazia politica e democrazia industriale*, a cura di Sylvana Sciarra, Bari, De Donato editore, 1978, 293 pp.

par Dimitri Weiss

*Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 34, n° 1, 1979, p. 205-206.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/028950ar>

DOI: 10.7202/028950ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

de l'ouvrage. Un dernier chapitre, en guise de conclusion, aborde le sujet de l'influence des variables d'environnement sur le comportement des individus et des groupes. Il faut souligner ici que le traitement de certains sujets, tels que les processus d'apprentissage, les programmes de protection s'inspire largement de la théorie de Skinner qui fonde également le courant « B. Mod ». (behavior modification, modification du comportement). Les auteurs ont pris soin d'en souligner les limites tout en faisant une utilisation prudente. Somme toute, cet ouvrage se distingue des autres (une dizaine) publiés récemment par l'effort de cohérence et par le langage utilisé qui demeure à la portée de tous ceux qui ne sont pas familiers avec ce domaine relativement nouveau de la connaissance.

Laurent BÉLANGER

Université Laval

**La Contrattazione collettiva in Italia (1945-1977)**, a cura di Bruno Veneziani, Bari, Cacucci editore, 1978, 342 pp.

**Democrazia politica e democrazia industriale**, a cura di Silvana Sciarra, Bari, De Donato editore, 1978, 293 pp.

Ces deux ouvrages, respectivement sur la négociation collective en Italie de 1945 à 1977 et sur la démocratie politique et industrielle, ont en commun d'avoir été conçus et, pour une très bonne part, écrits par les collaborateurs de l'Institut de Droit du Travail de l'Université de Bari.

Gino Giugni, depuis plusieurs années professeur à l'Université de Rome, y fonda une véritable école juridique dans une perspective de relations industrielles, actuellement animée par ses anciens assistants et dignes successeurs, Bruno Veneziani et Gaetano Veneto, qui comptent parmi les contributeurs des deux livres.

Le premier volume occupe une place à part — et j'ajouterais: précieuse — dans l'effort d'évaluation, entrepris ces derniers temps, du système de négociation collective italien. Le Français que je suis ne peut pas ne pas remarquer au passage — et, en ce sens, l'appréciation de Veneziani, dans son excellente préface, sur l'abondante litté-

ture spécialisée française, me semble trop généreuse — que nous sommes loin, de ce côté-ci des Alpes, à effectuer une démarche similaire, laquelle, en Amérique du Nord, bien sûr, apparaîtrait parfaitement naturelle.

Veneziani explique bien le procédé choisi: d'une part, saisir la physionomie spécifique du processus de négociation collective sur la base de branches d'industrie sélectionnées en raison de leur valence nationale et « méridionale » et, d'autre part, faire ressortir des traits typiques de ces diverses branches l'identité complexe du système italien de négociation, tel qu'il s'est développé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale à nos jours.

Les branches choisies sont les suivantes: la métallurgie (Gaetano Veneto), la chimie, dans le secteur privé (Maurizio Ricci), le textile (Umberto Carabelli), les banques et les compagnies d'assurances (Tommaso Germano), le commerce (Domenico Garofalo), la construction — qui intéressait, visiblement, au plus haut point nos collègues nord-américains (Canio Lagala), et, *last but not least*, l'agriculture (Bruno Veneziani), dont l'oubli dans les études de relations industrielles, qui ne deviendraient pas pour autant agricoles ou pastorales, s'est trop fait ressentir jusqu'à présent dans maints pays du vieux continent.

Cette succession n'est, incontestablement, pas innocente, puisque les premières cités sont celles qui ont vu se manifester le syndicalisme le plus en pointe, celui qui a le plus contribué à façonner une configuration des relations du travail spécifiquement italienne, avec ses défauts et ses vertus, ses illusions et ses désillusions.

La négociation collective n'est pas absente, on s'en doutait, du second ouvrage ici signalé, et ce dès l'introduction de Silvana Sciarra sur la démocratie industrielle en Grande Bretagne, des Webb au rapport Bullock. Il est vrai, en effet, comme le remarque très bien l'auteur à propos du débat soulevé par ce rapport — qui « fonctionne dans le débat italien comme élément de provocation conceptuelle et non pas en tant qu'invitation à l'imitation » (Giugni) — que l'acceptation d'une structure de participation aux organes ait suscité des inter-

prétations divergentes — et, d'un côté, de grands angoisses — sur le maintien du poids traditionnel de la négociation collective au centre du système britannique de relations industrielles. Ce qui ne saurait, encore une fois, étonner en pays nord-américain...

Ceci, explique excellemment S. Sciari, parce qu'il est difficile de se détacher d'une vision claire d'autonomie et d'opposition des parties impliquées dans une négociation collective pour emprunter une voie le long de laquelle la coopération entre les dites parties pourrait graduellement éroder la fonction de contestation des décisions entrepreneuriales, apanage traditionnel des syndicats de travailleurs.

Ce qui est vrai pour la Grande Bretagne (Wedderburn), dont le mouvement syndical a construit, grâce à sa propre force, une structure volontaire de négociation collective, non régulée par la loi, mais également pour l'Italie, dont la tradition conflictuelle du syndicat a toujours inséré la négociation collective dans une fonction contestatrice, en excluant toute référence à des solutions autres que conflictuelles.

Le livre paru par les soins de Silvana Sciarra, et dont le sous-titre est « Cogestion, participation, contrôle en Italie et en Europe », rassemble les interventions, en partie revues par leurs auteurs, faites lors d'une journée d'études organisée par l'Institut de Droit du Travail de l'Université de Bari, en juin 1977, sur le thème « La démocratie industrielle en Italie et en Grande Bretagne ». K.W. Wedderburn (Lord Wedderburn of Charlton), Cassel Professor of Economics and Political Science, était entouré de Gino Giugni, Edoardo Ghera, Federico Mancini et Umberto Romagnoli, tous éminents juristes du travail, du leader syndicaliste C.G.I.L. Bruno Trentin et de l'équipe de Bari, Maria Luisa De Cristofaro, Mario Giovanni Garofalo, Ennio Triggiani, Luciano Garofalo, Gaetano Veneto et Bruno Veneziani (auteur d'une très intéressante communication sur la démocratie industrielle en Suède et en Grande Bretagne), pour ne pas omettre les autres spécialistes, Piepoli, Tucci, Mimola, Biagi.

Colloque stimulant et, à sa façon, complet, dans le signalement duquel on ne peut que passer à regret sur des analyses aussi intéressantes, par exemple, que celles de Wedderburn sur le pouvoir effectif du conseil de (co)surveillance dans les structures sociétaires à double palier ou celles de Giugni sur la frontière mobile de démarcation, dans un pays comme l'Italie, entre l'activité des partis et celle des syndicats, deux réalités distinctes du mouvement ouvrier qui changent, définissent et délimitent leurs tâches réciproques par rapport aux circonstances historiques.

On retiendra, cependant, de ces lignes, je l'espère, qu'on fait un travail de grande qualité à l'Institut de Droit du Travail de l'Université de Bari, et que les relations industrielles italiennes y sont autant cultivées que les relations industrielles internationales et comparées, ce qui dit long sur la vision large et séduisante qu'impriment aux problèmes qui nous préoccupent Veneziani, Veneto et C<sup>o</sup>.

Dimitri WEISS

Université de Paris I

**Les normes internationales du travail,** Genève, Bureau international du travail, Manuel d'éducation ouvrière, 1978, 103 pp.

Ce volume portant sur la fonction normative de l'O.I.T. fait partie d'une série de manuels d'éducation ouvrière publiés par l'O.I.T.. Il vise notamment à servir de guide aux moniteurs d'éducation ouvrière, aux responsables syndicaux, aux personnes qui s'intéressent aux droits de l'homme, aux questions du travail et aux questions sociales.

Le premier chapitre retrace les origines, l'historique et la structure de l'organisme international.

Le deuxième chapitre s'intitulant « origine des normes » nous donne un aperçu des premières normes adoptées qui sont en général inspirées par des dirigeants syndicaux.

Le processus d'établissement des normes qui conduit à l'adoption d'une con-